

Appel d'Offres 2025 de l'API Galaxies et Grandes Structures

réponse pour le vendredi 31 janvier 2025

L'action pluriannuelle incitative (API) Galaxies et Grandes Structures (GGS) ouvre un appel d'offres pour 2025. La date limite de réponse à cet appel est fixée au vendredi 31 janvier 2025.

Cette action vise à encourager la collaboration scientifique à l'Observatoire de Paris dans les domaines des galaxies et de la cosmologie, de la formation des grandes structures de l'Univers à la structure de notre propre Galaxie. La page internet <https://ggsapi.obspm.fr/> présente de façon plus détaillée le champ de l'action.

Un budget total de 15 à 20 k€ sera affecté à cet appel. Nous attirons votre attention sur le fait que les crédits ne sont pas reportables d'une année sur l'autre et devront donc être dépensés avant fin 2025.

Pour ce présent appel d'offres, les demandes de financement particulièrement éligibles sont:

- les gratifications de stages, en particulier pour les stages dans le cadre de collaborations entre équipes
- les missions en support aux projets (typiquement pour des réunions de travail)
- les ateliers et séminaires de collaboration scientifique et/ou méthodologique dans le cadre de cette API
- le soutien de base (limité à 15-20% du budget total de l'API). Il concerne principalement les missions sortant du cadre défini précédemment (par exemple: missions pour aller à des conférences) et le financement de petit matériel (de coût inférieur à 800 euros)

L'aspect fédérateur des projets sera examiné avec une attention particulière. Nous souhaitons encourager les collaborations au sein de l'Observatoire sur des thématiques communes, en alliant les compétences scientifiques (expertises sur certains sujets ou dans certaines méthodes). Nous vous encourageons, dans tous les cas, à ne pas vous censurer, toutes les demandes seront considérées. Cette action incitative a aussi pour objectif d'aider à faire évoluer certains projets vers des demandes type ANR ou ERC, en rendant par exemple possibles des missions, réunions de travail, permettant le développement et la finalisation de telles demandes.

Pour faire une demande, nous vous invitons à remplir le formulaire en pièce jointe de l'e-mail d'appel d'offre, sans dépasser 2 pages, et à l'envoyer à aiggs.bureau@obspm.fr avant le vendredi 31 janvier 2025.

Si votre projet est financé, un bilan vous sera demandé ultérieurement.